

« *La lettre de M. Poivre porte un caractère d'insolence qui compromet toute autorité* »

Le 16 novembre 1767. Dumas au ministre.

Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne, cote 20J-130.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette lettre. Dumas s'y montre très affecté de la façon dont Poivre ne manque une occasion de moraliser à ses dépens. On peut le suivre quand il pense que l'attitude de Poivre n'est pas sans arrière-pensées, qu'il cherche à le déstabiliser. Mais comment pourrait-on croire un instant que Poivre ait convenu avec Dumas de petits arrangements pécuniaires sur le dos de la caisse du Roi ? Comment croire qu'il lui ait fait part en riant de « son bon crédit » auprès de la Compagnie des Indes. Beaucoup d'autres détails sont erronés ou peu crédibles. Le seul élément tangible que Dumas avance pour démontrer que la bonne foi est de son côté, c'est la consignation d'un « arrangement particulier » avec Poivre dans son journal particulier. Nous avons ce journal sous les yeux¹, et malgré une lecture attentive, nous n'en trouvons pas trace. Dumas ne donne d'ailleurs aucune précision sur l'époque où aurait eu lieu cet arrangement. En revanche, dans son journal nous lisons qu'il n'avait pas du tout prévu de rembourser la caisse du Roi, il note au 13 novembre : « La flûte du Roi *la Garonne* de retour de son deuxième voyage ; elle m'apporte les six négrillons que j'avais demandés au Sr Glemet. Pourquoi je serai redevable au Roi de ce qu'ils ont coûté ? ».

*

Cette lettre doit être regardée avec son contexte dont il est d'ailleurs question dans la présente lettre, à savoir d'autres correspondances qu'on trouvera dans la base documentaire :

=> Le 16 octobre 1767 : Dumas à Glemet. (où l'on trouve plusieurs lettres)

=> Le 26 octobre 1767- Glemet à Dumas.

=====
Du 16 novembre 1767

Monseigneur,

C'est un compte que j'ai l'honneur de vous rendre et non une nouvelle plainte que je vous fais contre M. Poivre ; ma dépêche n°1 [2] contient les principes de toutes ses tracasseries successives et ultérieures.

A notre arrivée dans cette colonie j'ai dû être épouvanté du prix excessif de toutes les choses nécessaires à mon établissement et à ma consommation ; les esclaves, les chevaux, la viande de boucherie, et toutes les denrées formaient un coup d'œil effrayant. Dans ces circonstances il faut calculer. Après bien des supputations auxquelles M. Poivre me parut toujours prendre peu d'intérêt personnel, quoiqu'il m'eut parlé souvent de la médiocrité de ses appointements, nous convînmes que nous prendrions à la traite du Roi et au prix qu'elles coûteraient, les choses qui seraient à notre usage, tant pour notre consommation journalière que pour travailler de bonne heure à l'établissement d'une habitation que vous nous avez permis de former.

En conséquence, Monseigneur, je pris à la traite deux bœufs et douze génisses, les premiers pour livrer à mon boucher, suivant un marché fait avec lui après lui avoir compté mille écus, pour ma consommation courante avant cette livraison. Sur les douze génisses je lui en livrai encore quatre pour balancer la consommation passée en mouton et cabris ; cela avait été convenu entre M. Poivre et moi, le billet par lequel je le priai d'ordonner cette livraison ne souffrit point de difficulté, mais je m'aperçus bientôt qu'il s'était abstenu de profiter de cette facilité pour lui-même, et je soupçonnai qu'il avait quelque motif, d'autant mieux que nous interdisant, de concert, la liberté de nous servir pour les premiers moments de quelques Noirs du Roi pour le service intérieur de notre maison, et en prenant le parti d'en acheter pour notre compte à la Compagnie des Indes ; calculant ensemble nos déboursés

¹ Nous mettrons bientôt en ligne la transcription du Journal de Dumas, d'après l'original conservé aux archives départementales du Tarn et Garonne.

² Il s'agit de sa très longue lettre au ministre du 8 octobre 1767 (présente sur la base documentaire)

économiques, il me dit en riant qu'il avait bon crédit chez elle, et qu'il n'était pas en peine pour ce qui le regardait.

Ces misères ont dû être mises sous vos yeux, Monseigneur, pour vous faire comprendre dans quel esprit M. Poivre a agi dans l'occasion qui fait le sujet de cette lettre.

Au second voyage de la flûte du Roi *la Garonne*, et la veille de son départ, M. Poivre ne m'ayant point communiqué la réponse qu'il faisait à une lettre commune que nous avions reçue du chef des traites, je répondis à une lettre particulière qu'il m'avait écrite, et je fus chez M. Poivre la lui communiquer pour avoir un prétexte honnête de prendre communication de ce qu'il écrivait lui-même, car cette traite est un des plus considérables objets de notre administration. Copie de ma lettre au Sr Glemet est ci-jointe ; vous y verrez, Monseigneur, l'ordre que je lui donne de m'acheter six négrillons et de les porter sur le compte de la traite du Roi, du prix desquels je serai redevable à la caisse.

Le Sr Glemet ayant exécuté ce que je lui avais prescrit, les six négrillons furent débarqués et conduits chez moi au retour de la flûte du Roi ; mais lorsqu'il a fallu en décharger la facture, M. Poivre a prétendu cause d'ignorance, et a refusé la décharge, sur quoi M. de Vauquelin m'étant venu parler hier au soir dans un moment où j'étais fort occupé, je me doutai presque du mystère, et j'écrivis à M. Poivre la lettre dont copie est ci-jointe, celle de sa réponse est sur la même feuille, avec ma dernière lettre. Vous jugerez, Monseigneur, de la patience à laquelle je me suis voué ; la lettre de M. Poivre porte un caractère d'insolence qui compromet toute autorité ; il peut avoir dans cette conduite deux motifs que je n'ai point encore démêlés, et peut-être concourent-ils ensemble ; l'un de me porter à des excès que vous désapprouveriez, l'autre d'anéantir en effet cette autorité qu'il voudrait remettre dans les mains de la Compagnie des Indes.

Ce qui me frappe le plus dans cette manœuvre, Monseigneur, c'est qu'elle ait été concertée entre lui et le Sr Gonet, contrôleur de la Marine, de qui il n'a cessé de me porter des plaintes depuis notre arrivée, que j'ai toujours trouvées fondées, et sur lesquelles je l'ai exhorté à la patience.

De si petits détails de ménage semblent n'avoir aucun trait, Monseigneur, au cours des affaires publiques, mais, par malheur, ils y influent trop ; car comment prendre l'air de confiance dans les occasions subséquentes avec un homme qui vous écrit dans un style outrageant et plein d'astuce ; il faut en mettre soi-même dans la composition de son air et de son visage, et c'est une imitation détestable. Je prendrai cependant sur moi tant que je croirai le pouvoir faire sans compromettre le service du Roi, et je ne prendrai le ton de l'autorité que lorsque je la verrai en péril ; mais alors, Monseigneur, cette autorité se montrera dans toute sa force, car je commence à paraître un homme trop timide qui craint de se compromettre et de perdre sa place.

Pendant que je dicte ma lettre, j'en reçois une seconde de M. Poivre à laquelle je fais ma dernière réponse ; les copies sont à la suite des autres.

Je crois, Monseigneur, que la manœuvre et l'intrigue se montrent assez à découvert ; que pourrais-je vous dire pour les mettre dans un plus grand jour ? Cette conduite soutenue me prépare des ennuis ; je les soutiendrai avec force, la droiture de mes intentions me répond de votre approbation. A l'égard de M. Gonet, il y a à parier qu'il m'obligera à vous le renvoyer, car il me paraît que M. Poivre a assez bien lié sa partie avec lui ; et le Sr Gonet, avec cet appui, est capable de pousser les choses fort loin. M. Choquet me l'avait peint tel que je le trouve.

M. Poivre est toujours prêt à nier les choses convenues, et cette disposition le met souvent dans le cas de s'en prendre à sa mémoire. Le premier article de sa dernière lettre est écrit dans cet esprit. Il ne nie pas que je lui aie communiqué ma lettre au Sr Glemet parce qu'à son retour qui est prochain cette négation serait confondue, mais, comme il n'y a point de témoin pour le second article et que cet arrangement particulier ne se trouve point écrit sur notre journal d'administration, il nie décidément qu'il ait été convenu entre nous. Cependant mon journal particulier en est chargé, et de la manière que je le tiens, il mérite quelque confiance.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre etc. Signé Dumas.

* * *